



Communiqué de presse
Paris, le 14 mars 2022

Baromètre PRISM'EMPLOI *Janvier 2022*

PREAMBULE

Le Baromètre mensuel Prism'emploi évolue à partir de l'édition de janvier 2022.

Pour tenir compte de l'effondrement de plus de 60 % du marché observé lors de la survenue de la crise sanitaire en mars 2020, les commentaires du baromètre Prism'emploi avaient été élaborés en comparaison avec le même mois de l'année 2019, depuis l'édition de mars 2021. **A partir de janvier 2022, les commentaires sont désormais élaborés en comparaison avec le même mois de l'année 2021.**

De plus, Prism'emploi enrichit son baromètre des données de quatre départements et régions d'Outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion).



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE JANVIER 2022

En janvier 2022, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) compte 712 775 équivalents temps plein (ETP), **en hausse de 14,0 % par rapport à janvier 2021**, progressant ainsi de 87 700 ETP sur un an.

Le mois de janvier 2022 marque le deuxième mois consécutif de croissance par rapport à la situation d'avant crise. Ce dynamisme résulte à la fois de l'accélération de l'activité économique observée en janvier 2022 et du besoin de salariés remplaçants du fait de la diffusion du variant omicron.

Trois des grands secteurs enregistrent une croissance supérieure à la moyenne :

- L'industrie, avec +18,3 %, connaît un net rebond sous l'effet de l'accélération de la production industrielle et de moindres difficultés d'approvisionnement.
- Les services et le commerce, avec respectivement +20,6 % et +24,2 % par rapport à janvier 2021, enregistrent les plus fortes croissances en raison de la normalisation de la situation sanitaire.
- Le secteur des Transports-logistique se développe désormais à un rythme moins soutenu (+6,4 % par rapport à janvier 2021) en raison d'un effet de base moins favorable. Il convient de noter que ce secteur a vu sa part relative progresser de 2,5 points par rapport à la situation d'avant crise et représente désormais 14,1 % des effectifs intérimaires.
- Enfin, le BTP demeure, pour la deuxième année consécutive, orienté à la baisse (-0,4 %), témoignant d'un recul du recours à l'intérim dans ce secteur.

Toutes les qualifications progressent toutefois dans un contexte de tertiarisation des effectifs intérimaires et de recul du BTP. Les employés et les ouvriers non qualifiés connaissent (avec respectivement +21,3 % et +16,6 %), une croissance plus soutenue que les cadres et professions intermédiaires et les ouvriers qualifiés (respectivement +8,2 % et +11,2 %).

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi



DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Évolution de janvier 2022 par rapport à janvier 2021

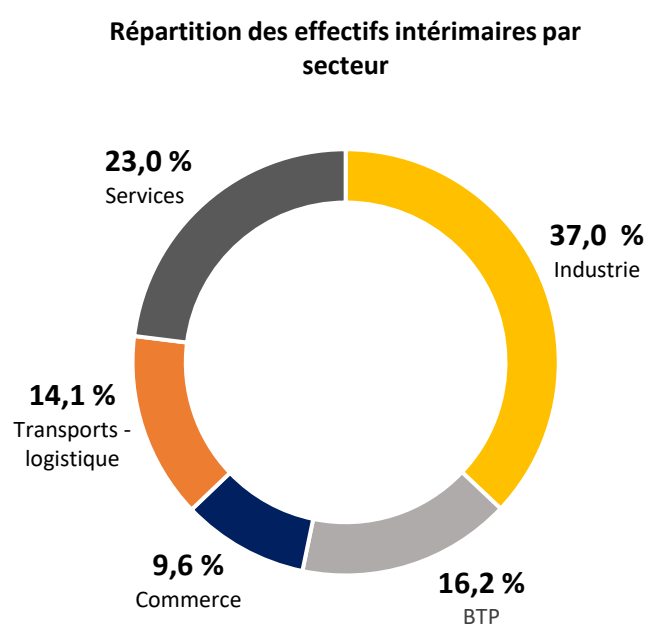
LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires s'inscrivent en hausse (+14,0 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en hausse

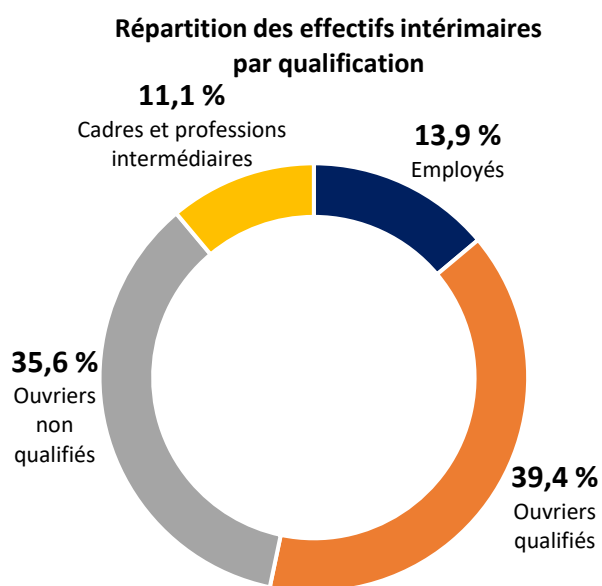
L'emploi intérimaire augmente dans le commerce (+24,2 %), les services (+20,6 %), l'industrie (+18,3 %) et les transports (+6,4 %), mais diminue dans le BTP (-0,4 %).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

Toutes les qualifications sont en hausse

L'emploi intérimaire augmente chez les employés (+21,3 %), les ouvriers non qualifiés (+16,6 %), les ouvriers qualifiés (+11,2 %) et les cadres et professions intermédiaires (+8,2 %).



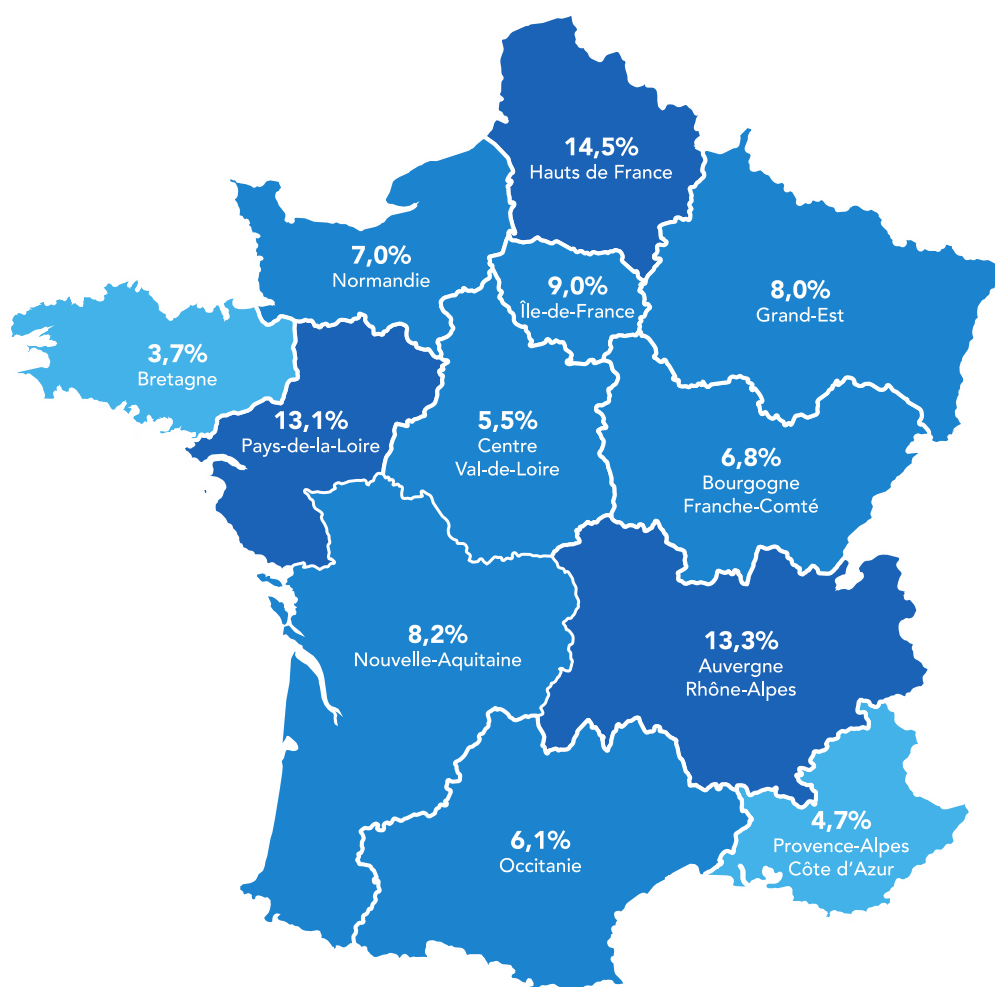
LE CDI INTÉRIMAIRE

En Janvier 2022, le CDI Intérimaire représente 47 750 ETP, correspondant à 6,7% des effectifs des agences d'emploi.

Dans un environnement économique et sanitaire appelant à renforcer la sécurisation des parcours, les agences d'emploi ont accru le nombre de leurs salariés en CDII de 1 570 ETP sur un an, correspondant à une hausse de 3,4%.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté dans les Hauts-de-France (10,7 %), en Pays de la Loire (10,4 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (9,3 %). C'est en Bretagne, en Ile-de-France et dans les DROM (avec respectivement 4,3 %, 3,8 % et 1,0 % des effectifs) que ce type de contrat demeure le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Hauts-de-France : 14,5 %, Auvergne-Rhône-Alpes : 13,3 % et Pays de la Loire : 13,1 %.



DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

Chiffres de janvier 2022 par rapport à janvier 2021.

LES CHIFFRES CLÉS :

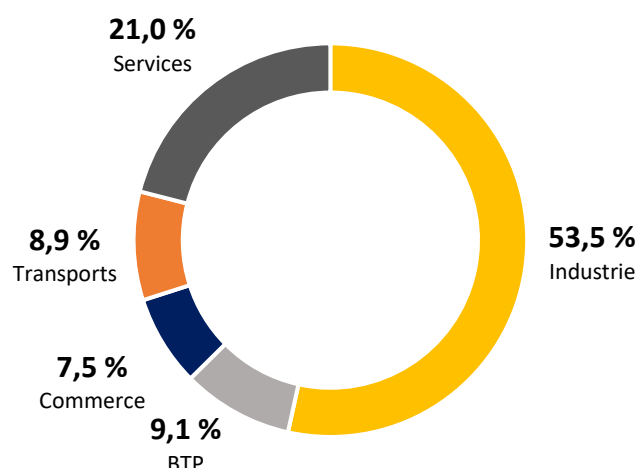
Les effectifs intérimaires sont en hausse (+11,2 %) en région Bourgogne-Franche-Comté.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en hausse

L'emploi intérimaire augmente dans l'industrie (+17,4 %), le commerce (+11,6 %), les services (+7,9 %) et le BTP (+4,9 %), mais recule dans les transports (-6,1 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

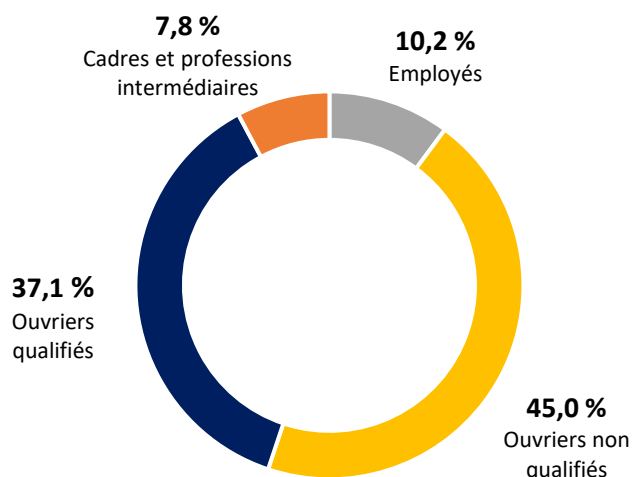


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

Toutes les qualifications augmentent

L'emploi intérimaire augmente chez les employés (+14,6 %), les ouvriers non qualifiés (+13,9 %), les cadres et professions intermédiaires (+8,5 %) et les ouvriers qualifiés (+7,8 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification



TENDANCES TERRITORIALES :

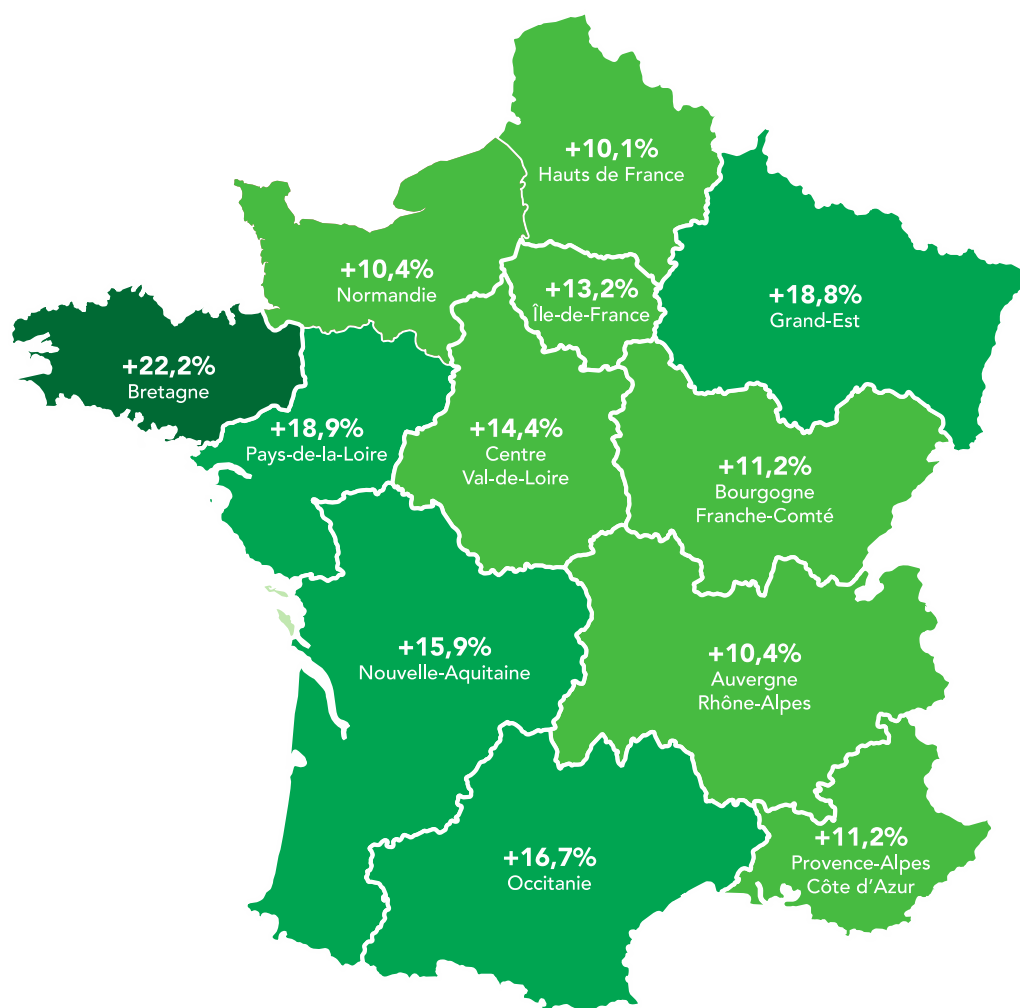
	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Côte-d'Or	+11,2 %	10,2 %
Doubs	+5,5 %	9,2 %
Jura	+26,7 %	8,8 %
Nièvre	+19,8 %	14,1 %
Haute-Saône	+10,0 %	11,1 %
Saône-et-Loire	+14,3 %	6,5 %
Yonne	+3,9 %	9,7 %
Territoire de Belfort	+9,8 %	9,7 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Janvier 2022 par rapport à janvier 2021

Toutes les régions sont en hausse

Les spécialisations sectorielles des bassins d'emploi ont un effet différenciant sur les évolutions géographiques. Parmi les régions métropolitaines, 3 d'entre elles, soutenues par l'essor des activités industrielles enregistrent une croissance particulièrement soutenue : Bretagne avec +22,2 %, Grand Est avec +18,8 % et Occitanie avec +16,7 %.



ZOOM SUR LES DROM

L'évolution en janvier dans les DROM (+12,9 %) est à peu près comparable à celle observée en moyenne dans les régions françaises (+14,0 %). Toutefois, il existe des divergences importantes selon les territoires :

- L'emploi intérimaire en Martinique (+39,2 %) et à la Réunion (+25,2 %) connaît un développement remarquable ; au contraire, il recule en Guadeloupe (-0,2 %) et en Guyane (-21,4 %).
- Comparée à la structure de l'intérim en métropole, la part de l'industrie, des transports et des services dans les DROM est nettement sous représentée (avec un différentiel de respectivement 18,0 ; 4,2 et 3,4 points) à la faveur du commerce et du BTP (qui comptent pour respectivement 19,6 et 6,0 points de plus).

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES DANS LES DROM EN JANVIER 2022 par rapport à janvier 2021

	Janvier 2022
Évolution globale	+12,9 %
Guadeloupe	-0,2 %
Guyane	-21,4 %
Martinique	+39,2 %
La Réunion	+25,2 %

Méthodologie :

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi

